



N°10 - octobre 2025

C'est la rentrée de l'IRDA !

L'année 2024-2025 aura été particulièrement féconde, et l'année qui s'ouvre s'inscrit dans cette dynamique.

La réflexion collective, structurée autour de deux projets phares - REPONDS, en droit des sociétés, et LEGDIGITAS sur les crypto-actifs - s'intensifie, tandis que reprennent les manifestations scientifiques, désormais bien établies.

Les évolutions tiennent à celles et ceux qui font vivre le centre de recherche : les nouveaux doctorants, nombreux cette année ; les collègues étrangers, que nous pouvons désormais recevoir dans de très bonnes conditions ; ainsi que notre nouveau secrétaire général, Théo VUARNET, que nous sommes particulièrement heureux d'accueillir au Centre Notre-Dame-des-Champs.

France DRUMMOND

Directeur de l'IRDA Paris

L'agenda de l'IRDA

Séminaire doctoral

L'IRDA accueille cette année de nombreux nouveaux doctorants. A leur intention, le cycle des séminaires doctoraux est relancé. Il est composé de quatre séminaires - la thèse vécue par le jeune docteur, vue par le directeur de thèse, évaluée par le CNU, appréciée par le jury d'agrégation – et c'est **Raphaël GALVAO**, Maître de conférences à l'Université Panthéon-Assas qui animera le premier.

Mercredi 5 novembre, 18h 30, Salle de l'IRDA, Centre NDC, ouvert aux doctorants - inscription [ici](#)

Rendez-vous de l'IRDA

Statuts et actes extrastatutaires : une articulation en cours de construction

Comment combiner statuts et actes extrastatutaires dans une SAS ? Après un premier arrêt du 12 octobre 2022, la chambre commerciale de la Cour de cassation, dans deux arrêts du 9 juillet 2025, apporte des éléments de réponse dont il est difficile d'apprécier la portée. **Julia HEINICH**, Professeur à l'Ecole de droit de la Sorbonne, reviendra sur cette construction jurisprudentielle et animera le débat qui suivra.

Mardi 18 novembre, 18h, Salle de l'IRDA, Centre NDC, ouvert aux doctorants et aux membres de l'IRDA - inscription [ici](#)

[en savoir plus](#)

Séminaire de recherche - Projet REPONDS

Dans le cadre du projet REPONDS (*Réflexions pour un nouveau droit des sociétés*, dir. **C. COUPET**), les séminaires techniques ont pour objet d'approfondir les questions qui donnent lieu à un contentieux récurrent, en vue d'identifier les évolutions juridiques susceptibles d'être proposées. Au cours du séminaire du 28 novembre seront abordées, notamment, les questions relatives à la prescription en droit des sociétés, à la perte de qualité d'associé ainsi qu'à la transformation de la société.

Vendredi 28 novembre, 9h30 – 18h, Salle 301, Centre NDC, ouvert aux membres du groupe de travail du projet REPONDS

[en savoir plus](#)

Cycle de conférences - Le droit des affaires en perspective

La monnaie

La première conférence du cycle Le droit des affaires en perspective sera consacrée à la *monnaie*, à l'initiative du professeur **Marie-Laure COQUELET**, qui reprend la direction scientifique du cycle, conçu et animé pendant trois ans - avec le succès que l'on sait - par le professeur **Caroline COUPET**. A l'heure du déploiement des crypto-actifs utilisés comme moyens de paiement, **Pierre-Cyrille HAUTCOEUR**, Directeur d'études à l'EHESS et professeur à l'Ecole d'économie de Paris, et **Francesco MARTUCCI**, Professeur de droit public à l'Université Panthéon-Assas, analyseront les mutations de la monnaie d'un double point de vue : celui de l'économiste et historien, spécialiste de l'histoire monétaire et financière, et celui du juriste spécialiste de la régulation bancaire européenne.

Mardi 2 décembre, 18h, Auditorium, Centre NDC, tout public, inscription [ici](#)

[en savoir plus](#)

[Retour sur les activités de l'IRDA](#)

Colloque annuel de l'IRDA

Les ressources du droit des affaires face au défi climatique

Le 26 juin dernier s'est tenue l'édition 2025 du colloque annuel de l'IRDA. Placée sous la direction scientifique du Professeur **Marie CAFFIN-MOI**, elle était consacrée aux transformations du droit des affaires sous la pression des enjeux climatiques. Les très riches interventions de ce colloque, introduit par le Professeur **Gilles J. MARTIN** et clôturé par le Professeur **Louis d'AVOUT**, ont permis de prendre la mesure de cette évolution dans chaque discipline du droit des affaires, qu'il s'agisse de la transformation de la norme, des méthodes, des missions des régulateurs et des juges, ou des pratiques des entreprises. Les actes de colloque seront prochainement publiés.

[en savoir plus](#)

Cycle de conférences - Le droit des affaires en perspective

L'analyse économique du droit : une méthode au service du droit ?

Si l'approche historique a largement contribué à nourrir les conférences de ce cycle, c'est l'analyse économique du droit qui était sollicitée, le 17 juin dernier, lors de la dernière conférence de l'année universitaire.

Pour répondre à la question posée en intitulé, l'IRDA accueillait **Claude Denys FLUET**, Professeur d'économie à l'Université de Laval et **Johan PROROK**, Professeur à l'Université Jean Monnet Saint-Etienne qui ont débattu de l'intérêt de l'analyse économique du droit en illustrant leur propos par l'étude de la réparation des préjudices boursiers. La conférence était présidée par **Bruno DEFFAINS**, Professeur d'économie à l'Université Panthéon-Assas, qui, dans son propos introductif a rappelé les origine, fondement et outils de l'analyse économique du droit.

[en savoir plus](#)

Projet REPONDS

Le rythme du projet REPONDS est soutenu. Trois séminaires se sont tenus au cours du dernier trimestre : le 26 mai, le 20 juin et le 4 juillet. Après les questions de gouvernance, et les aspects de DIP des sociétés, ce sont les difficultés soulevées par certaines valeurs mobilières (obligations et VAMDAC) qui ont été au cœur des travaux.

[en savoir plus](#)

Projet LEGDIGITAS (ANR)

Le projet LEGDIGITAS relatif à l'insertion des crypto-actifs dans le système juridique français (dir. **F. DRUMMOND**) est en voie d'achèvement. Le 18 septembre, le groupe de travail s'est réuni afin de débattre des dernières questions en suspens. S'ouvre à présent la phase des contributions individuelles, destinées à évaluer, dans chaque discipline, la pertinence des recommandations formulées dans la première partie de l'ouvrage, fruit du travail collectif.

[en savoir plus](#)

À l'honneur

L'IRDA a un nouveau secrétaire général !

L'équipe de l'IRDA adresse de très chaleureux remerciements à son ancien secrétaire général, **Raphaël GALVAO**, recruté en qualité de Maître de conférences à l'Université Panthéon-Assas. Elle a le plaisir d'accueillir **Théo VUARNET**, docteur de l'Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne, qui a soutenu, le 14 octobre 2025, sous la direction du Professeur Bertrand FAGES, une thèse portant sur *Le conseil d'administration et la stratégie de l'entreprise*.

Les professeurs étrangers en séjour à l'IRDA

Nous avons le très grand plaisir de recevoir cette année les professeurs **Mai ISHIKAWA** (*Tohoku University*) et **Madoka SCHIMIZU** (*Ritsumeikan University*). Etroitement associées à nos travaux, elles enrichissent notre réflexion d'une perspective comparative précieuse.

Les nouveaux doctorants contractuels de l'IRDA

L'équipe se réjouit d'accueillir de nombreux nouveaux doctorants dont quatre doctorants contractuels auxquels elle adresse toutes ses félicitations :

Cédric ALAND, *Le retrait de l'associé*, sous la direction du Professeur France DRUMMOND

Jérémie BALBOUS, *Le consentement de l'associé*, sous la direction du Professeur Marie CAFFIN-MOI

Paula de FREITAS CUNHA, *La responsabilité de la société et de ses dirigeants*, sous la direction du Professeur Caroline COUPET

Sidonie MORVAN, *L'insuffisance d'actif*, sous la direction du Professeur Marie-Laure COQUELET
Qu'ils trouvent à l'IRDA un environnement de travail stimulant et bienveillant.



IRDA PARIS

Institut de recherche
en droit des affaires
de Paris

87, rue Notre-Dame des Champs, 75006 Paris
irda@assas-universite.fr

SUIVEZ-NOUS SUR LINKEDIN



Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.